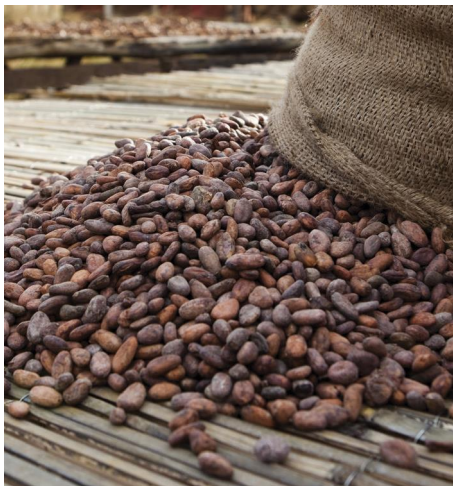


Achats durables, achats responsables : comment s'y prendre

Une norme - l'ISO 20400 - a été publiée en avril...

La première norme relative aux achats durables vient donc d'être publiée, elle a pour objectif d'améliorer la chaîne d'approvisionnement et d'intensifier le dialogue relatif à l'éthique et au développement durable entre les acheteurs et les fournisseurs. Tout un programme !

Nous précisons d'emblée que cette norme toute neuve est un peu différente en ce sens qu'elle n'a pas pour vocation de certifier des organismes en la matière... mais plutôt de les guider sur le chemin des bonnes pratiques à adopter. En fait, elle complète la famille des normes relatives à la responsabilité sociétale, comme la norme ISO 26000.



Achats responsables...

Mais commençons par le commencement ! Pour bien fixer le cadre de cette norme, il est ainsi d'abord nécessaire de définir ce qu'est un achat responsable. Penchons-nous pour cela sur les termes utilisés dans le texte où il est question « d'achats dont les impacts environnementaux, sociaux et économiques sont les plus positifs possible sur toute la durée du cycle de vie ». Cela reste sans doute encore très subjectif, ou en tout cas digne d'interprétation, mais la norme permet quand même aux entreprises d'appréhender une méthodologie et des choix au moment d'appliquer sa stratégie. Les achats sont en effet un moyen important de travailler sur la performance et l'image de l'entreprise, autant que le produit lui-même, semble-t-il.

Un choix qui balaie l'ensemble de la stratégie de l'entreprise

Qu'on se le dise, une entreprise ne se contente pas d'acheter des matières premières ! Les actes d'achat sont nombreux et

influencent réellement notre société. Et il n'est pas innocent, en l'espèce, d'opter pour tel ou tel fournisseur, tel ou tel producteur, tel ou tel produit quand on doit acheter des fournitures de bureau, de l'énergie, des services de restauration, des matériaux de construction... et, plus encore, des matières premières pour la mise en œuvre des produits. L'achat responsable est donc une manière de répondre aux besoins de votre entreprise tout en ayant un impact le plus bénéfique possible sur la société au sens large. Et même si cela peut paraître contraignant - et compliqué ! - au départ, il s'agit bien de s'assurer que les fournisseurs identifiés agissent de manière éthique et que les produits que vous achetez sont durables. Bref, acheter responsable, c'est donner ou rendre du sens à ses achats !

Les grands principes

Maintenant, il ne faut pas assimiler les achats durables, les achats responsables... à des achats plus « verts ». Une politique d'achats responsables privilégiera bien sûr toujours des produits et/ou services dont l'impact sur l'environnement est le plus faible, mais il ne s'agit aucunement du critère unique à privilégier. Au contraire, l'idée est plutôt d'intégrer des notions comme la gouvernance, les droits de l'homme, les droits du travail et les pratiques réellement engagées dans la production, l'environnement, le commerce équitable, l'implication dans la société... Ce qui nous fait dire que les pistes de réflexion sur le sujet sont vastes et qu'il faut être ouvert et éveillé à toutes les sphères d'influence pour mériter « l'agrégation ».

Questionnez vos fournisseurs...

Mais l'on peut évidemment commencer par quelques touches de cette fameuse norme sans en suivre intégralement tous les préceptes. Pourquoi ne pas d'ailleurs déjà s'enquérir de l'implication de vos fournisseurs sur le sujet ? Faites-le en les questionnant simplement quant à l'impact sociétal d'une série de points, vous appréhendez ainsi déjà la démarche bien en amont, ce qui vous motivera sans doute davantage, sans engagement, en outre, au sein de votre propre structure. Libre à vous de les interroger, par exemple, sur la production en tant que telle (et éventuellement la mise en place

chez votre fournisseur d'un système de management environnemental, d'une analyse de cycle de vie des produits, d'un système de management au niveau prévention au travail...), mais également sur la logistique mise en place, sur le respect des réglementations en vigueur, sur les indicateurs de performance à suivre en matière de durabilité... En fonction du poids que vous représentez dans les chiffres de vos fournisseurs, la démarche prendra, on s'en doute, une tournure plus ou moins capitale...

Des relations win-win

Mais n'oubliez jamais qu'une politique de durabilité implique également un respect mutuel entre acheteur et fournisseur. Des relations win-win sont donc à privilégier, notamment via des conditions de paiement tenables pour une PME, via aussi des choix éthiques prenant par exemple la résolution de conflits à l'amiable... plutôt que directement devant un tribunal ! On l'a dit, acheter durable et responsable... c'est être personnellement engagé en tant que citoyen respectable, respecté et volontaire d'un monde plus sociétal. Comme précisé dans les lignes qui précèdent : c'est tout un programme. Un programme engagé ! ■

Source : <http://www.iso.org>

Et si vous étiez aussi un fournisseur responsable

Eh oui, pourquoi pas ? D'autant que si l'on vous conseille de questionner vos fournisseurs, pensez bien que vos clients pourraient faire de même ! Réaliser un bilan de votre responsabilité sociétale pourrait donc être utile. La norme ISO 26000 peut vous y aider. Par ailleurs, la Royal Holloway University of London a édité un guide qui vous aide à devenir un fournisseur responsable, pour répondre aux acheteurs impliqués dans ISO 20400.